

fo.066@dgfip.finances.gouv.fr



DECLARATION LIMINAIRE CTP DU 25/11/2010

Monsieur le Président

Lors du conflit sur les retraites, les agents de la DDFiP 66 vous ont montré toute leur détermination pour obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Elles demeurent insatisfaites.

Aussi convient-il de les rappeler.

Avec FO DGFIP 66, les agents revendiquent l'abrogation des lois sur les retraites et la mobilité forcée, l'arrêt des suppressions d'emplois, et une harmonisation par le haut pour tous suite à la RGPP.

Satisfaire les revendications des agents de la DDFIP 66 nécessite des moyens budgétaires, que l'on peut trouver avec une autre approche économique et sociale.

Pour Force Ouvrière, la crise qui frappait l'économie mondiale, bien avant la crise financière, est bien le produit du système capitaliste, et la sortie de récession n'est pas une sortie de crise. L'augmentation du Pouvoir d'achat est une nécessité sociale et économique. Elle est également une des conditions d'une répartition des richesses produites.

A ce titre, FO revendique une véritable politique de relance de la consommation par l'augmentation générale des salaires, des retraites, des pensions, de la valeur du point d'indice dans la fonction publique.

Le Gouvernement fait tout le contraire, sans tenir compte du dernier mouvement social, qui n'est qu'un avertissement sans frais.

FO estime qu'une véritable réforme fiscale, alliant justice sociale et redistribution est indispensable.

Pour FO, l'impôt sur le revenu doit redevenir l'instrument majeur d'une politique fiscale basée sur l'égalité républicaine et la justice sociale.

FO revendique la suppression du bouclier fiscal avec le maintien de l'ISF, et la réhabilitation de l'impôt sur le revenu en renforçant sa progressivité.

Pour FO, la révision générale des politiques publiques et la réforme de l'administration territoriale de l'Etat conduisent à un démantèlement des services publics et de la fonction publique

FO condamne la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité des fonctionnaires et le décret sur la « réorientation professionnelle » qui porte atteinte au principe républicain de neutralité et de continuité du service public.

Ces textes attaquent le statut de la fonction publique avec l'introduction du licenciement suite à la suppression de postes et de missions par la restructuration de services et par la mise en place des emplois à temps non complet et le recours à l'intérim.

Avoir publié ce décret au journal officiel, le 16 novembre 2010, au lendemain du conflit des retraites, est une véritable provocation.

Permettre dès le 2^{ème} jour ouvré, suite au remaniement ministériel, le licenciement des fonctionnaires, témoigne de la rudesse de ce nouveau Gouvernement.



http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/

fo.066@dgfip.finances.gouv.fr



Pour la satisfaction de nos revendications, une nouvelle mobilisation, encore plus forte que celle que nous venons de vivre est nécessaire.

Nous la préparons dès maintenant.

C'est pourquoi, nous avons hésité à participer à ce CTPD.

Le blocage du dialogue social national à la DGFIP est une réalité.

FO DGFiP BOYCOTTERA LE PROCHAIN CTPC EMPLOIS.

A priori, localement, nous venons ici, plus pour nous informer, que pour débattre.

L'amertume est forte.

Le dernier conflit laissera des traces durables.

Pour FO DGFiP 66, une NOUVELLE action interprofessionnelle, dans la durée est une nécessité.

Elle est la seule à même de permettre la satisfaction des REVENDICATIONS des agents de la DGFIP, contenues dans la plate forme revendicative commune, et plus largement celles du monde du travail, défendu par FORCE OUVRIERE.

Dans ces conditions, comment parler sereinement du bilan notation, de la formation professionnelle, du DUERP, du groupe Expression métiers, de l'harmonisation des règles de vie quotidienne à la DDFIP 66 au 01/01/2011.

Si spontanément, nous formulons le vœu que ce CTPD apporte quelques éléments positifs pour les agents, dès le $2^{\grave{e}me}$ point de l'ordre du jour, nos doutes reviennent immédiatement, car les projets en cours , en la matière, conduisent à l'individualisation et l'arbitraire, sans recours possible.

Nous allons essayer de débattre, en essayant d'oublier que vous connaissez mieux que nous, tous ces funestes projets, à commencer par les futures suppressions d'emplois à la DDFIP 66 Nous tenons notre assemblée générale demain.

Quel compte rendu allons nous faire demain à nos adhérents.

Nous ne sommes que le second syndicat à la DDFIP 66, mais toujours le premier dans la filière Gestion Publique.

On ne peut pas sans arrêt, faire comme si nous n'existions pas.

Les agents que nous représentons existent bel et bien.

Le malaise dans les postes et les services est bien là.

Nous aurons en 2011, un mouvement social, beaucoup plus fort que celui de 2010.

En attendant, place à l'ordre du jour.

Mais le cœur n'y est vraiment pas.

Il sera difficile de restaurer un minimum de confiance.

Nous attendons des signes forts de votre part.

Je vous remercie